

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le vendredi 20 mars 2026 à 19h en mairie

Ordre du jour

- Institution : Election du maire
- Institution : Détermination du nombre d'adjoints
- Institution : Election des adjoints

Lecture et remise aux élus de la charte de l' élu local.

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 16 mars 2026

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

